

« Les éducateurs de rue ont une carte à jouer dans le champ de la prévention de la radicalisation »

Publié le 25/02/2016 • Par [Hervé Jouanneau](#) • dans : [A la Une prévention-sécurité](#), [Actu experts prévention sécurité](#), [France](#)



© Le Goaziou

Alors que de lourdes menaces pèsent sur le financement de la prévention spécialisée, la sociologue Véronique Le Goaziou appelle les éducateurs de rue à mieux faire connaître leurs actions.



Cet article du Club Prévention-Sécurité est temporairement ouvert à tous.



DÉCOUVREZ LE CLUB, ET TESTEZ-LE
PENDANT 30 JOURS SANS ENGAGEMENT !

Je teste !

[Découvrez le club](#)



Cet article est paru dans
Le Club Prévention Sécurité

Chiffres-clés

- [Les éducateurs de rue promeuvent une «politique de prévention éducative et sociale de la radicalisation»](#)
- [« Les éducateurs de rue ont toute leur place dans le partenariat local de sécurité » – Véronique Le Goaziou, sociologue](#)
- [« Nous recommandons aux éducateurs de rue de s’impliquer dans les CLSPD » – Richard Pierre, président du CNLAPS](#)

La prévention spécialisée subit de plein fouet le resserrement budgétaire des départements ([lire notre article du 22 février, « Les éducateurs de rue menacés de disparition »](#)). Des collectifs se montent pour protester et défendre l’intérêt de leurs missions. Que leur dites-vous ?

La prévention spécialisée a grand intérêt à mettre en valeur ses pratiques et ses postures pour montrer son utilité et sa nécessité. D’abord, et cela peut paraître banal de le dire tant le thème de la proximité est de nos jours ressassé, mais la première force des éducateurs de rue est d’être là où les habitants vivent. C’est leur marque de fabrique : accompagner les jeunes et leurs familles dans leur vie ordinaire, au rythme de leur quotidien, et non dans des centres dédiés, à un moment donné.

Ce sont en outre des généralistes de l’action socio-éducative. Il n’y a pas un domaine de la vie ordinaire des gens qui est hors de leur champ d’intervention. Enfin, ce sont de véritables « apaiseurs » de tensions. Ils

savent remettre de la lenteur, de la distance et de la paix chez certains jeunes à fleur de peau. C'est là aussi une compétence importante pour aller au contact de ces jeunes que tout le monde craint.

Un argument qui revient souvent chez les élus locaux est la difficulté à évaluer l'action de la prévention spécialisée. Que répondez-vous ?

Je réponds que c'est vrai ! Mais j'ajoute : qu'entendez-vous par évaluation ? D'une manière générale, il est souvent demandé aux travailleurs sociaux de pouvoir garantir de leur efficacité, de leur utilité voire de leur rentabilité. Mais oserait-on demander les mêmes garanties à la justice ou à la police ?

Si l'évaluation consiste à produire des cartes, des statistiques ou des bilans d'activité, que les associations le fassent ! Elles en sont capables et elles le font déjà ayant compris l'intérêt à se plier à ce jeu de l'évaluation. Mais elles auraient tout aussi intérêt à créer leurs propres critères d'évaluation et à le faire de façon collective à l'échelle d'un territoire ou d'un département. Quand elles s'allient, les associations deviennent de véritables observatoires de la vie des quartiers et de la vie de leurs publics. Et elles peuvent largement devenir des aides à la décision des politiques départementales ou de la région.

L'une des évolutions majeures de la prévention spécialisée au cours des deux dernières années est son investissement dans le champ de la prévention de la délinquance, et plus récemment encore, dans le champ de la prévention de la radicalisation. Quelle peut être leur plus-value ?

Le rôle des éducateurs de rue dans la prévention de la radicalisation a en effet pris une ampleur particulière depuis les attentats de 2015. Les plongeant d'ailleurs dans une situation paradoxale, où les mêmes départements qui leur coupent les vivres les sollicitent pour intervenir davantage sur des situations particulièrement sensibles. En réalité, cette question n'est pas nouvelle. Déjà, au lendemain des attentats de 1995, les pouvoirs publics s'étaient tournés vers les associations de terrain pour agir.

A mes yeux, la prévention spécialisée a un double savoir-faire possible. Si la radicalisation religieuse se définit comme une forme parmi d'autres d'inadaptation ou de risque d'inadaptation sociale, la prévention spécialisée a toute sa place pour intervenir puisque sa vocation est d'accompagner des publics qui présentent des signes ou des risques d'inadaptation sociale. Leur rôle peut être aussi de calmer un certain nombre de nos angoisses par rapport à cette question car enfin les agissements juvéniles soit loin de ne se lire qu'à l'aune de la radicalisation.

Sur le terrain, les éducateurs observent par eux-même le risque de radicalisation religieuse. Ce sont d'ailleurs les mieux placés, dans la rue ou dans les familles, pour s'inquiéter ou pas d'un jeune garçon qui se laisserait pousser la barbe. Mais ce serait une erreur de voir la question de la radicalisation sous l'angle seulement individuel.

Il y a là en jeu des phénomènes communautaires, des phénomènes d'identité de groupe. Or, la prévention spécialisée sait réfléchir sur ces logiques de groupe et peut identifier des évolutions très instructives. Enfin, elle a une boîte à outils qui est la sienne et qu'elle peut activer pour faire en sorte que des jeunes qui commencent à présenter des signes inquiétants n'aillent pas jusqu'au bout. Les éducateurs ont donc clairement une carte à jouer dans le champ de la prévention de la radicalisation et ce serait dommage qu'ils n'y aillent pas.

Références

Le dernier ouvrage de Véronique Le Goaziou, ["Eduquer dans la rue"](#), est paru aux Presses de l'EHESP (décembre 2015).

Préface de Laurent Mucchielli.